



## Le mot du Maire,

Chères Tauriacaises et chers Tauriacais,

Cet été à Tauriac, nous avons pu constater un engouement et la joie de se retrouver au travers des différents évènements proposés et organisés par le milieu associatif et par la municipalité : les différents marchés, lieux de rencontres et d'échanges et notre traditionnelle fête du village. Enfin, notre feu d'artifice a bien eu lieu ! et a clôturé notre « Frairie » de fin d'été. Comme c'est aussi et avec un grand soulagement que nous pouvons désormais profiter de notre nouveau pont de la « Marzelle » et de notre nouvelle école. Soulagement pour chaque citoyen utilisateur du pont, pour chaque enseignant et employé communal de notre école. Nous pouvons être fiers de notre groupe scolaire moderne et écoresponsable.

Environnement avant tout, les engagements internationaux que notre pays a pris ces dernières années nous obligent à changer notre mode de vie, à revoir certaines de nos habitudes et nous responsabilisent sur chacun de nos actes. Notre commune est des plus attentive sur le volet environnemental. En effet, au-delà de notre engagement zéro-phyto, la loi de transition écologique nous amène à faire encore plus attention à la gestion des déchets avec des échéances des plus courtes. La gestion des déchets de chaque citoyen doit être prise au sérieux afin que cela n'engendre pas un surcoût financier important pour chacun de nous. Comme vous le savez, en réponse à ces lois environnementales, le SMICVAL a voté pour la modification de la collecte des déchets. Ce changement doit se réfléchir de manière précise et s'effectuer de manière douce sur quelques années. Notre Conseil réfléchit et va travailler avec le SMICVAL pour adapter ce nouveau mode de collecte à la situation géographique de notre village. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées de ce projet.

Également, nous consacrons dans ce journal un article sur les règles nationales auxquelles chacun de nous doit se conformer et je compte sur votre bienveillance pour les respecter.

Je tiens à remercier particulièrement la formidable dynamique de l'ensemble des associations qui apporte à chacun de nous du divertissement, de la culture, du loisir et du bien-être.

Fin d'été et début de période automnale, la cérémonie du 11 novembre arrive à grand pas. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que cette année, à l'issue de la cérémonie sera offert un vin d'honneur à toutes et à tous et que nos aîné·e·s de plus de 65 ans pourront profiter d'un repas offert par la municipalité.

Au nom de l'équipe municipale, j'invite chacune et chacun d'entre vous à venir à ce vin d'honneur et partager ensemble ce moment.

Bien cordialement,  
Roger TARIS

## Sommaire

P.1 Le mot du Maire

P.2 Vie municipale  
Résumé des conseils municipaux

P.3 Vie communale  
Inauguration de l'école  
Repas des aînés  
La Frairie Tauriacaise  
Le marché du samedi  
Pont de la Marzelle  
Cérémonie du 11 novembre

P.4 Vie associative

P.5 Zoom sur  
Infos utiles

P.6 Infos utiles

# Vie municipale

## Résumés des conseils municipaux de juin à septembre 2022

### • Cantine et garderie

Suite aux formations concernant le nouveau logiciel de BL Enfance, les délibérations prises concernant les tarifs de cantine et de garderie au 1<sup>er</sup> septembre 2022 se précisent. Les choix des parents concernant ces services devront être clairs dès la rentrée scolaire afin d'éviter des erreurs de facturation. Les prix restent les mêmes, mais la facturation sera uniquement au mois.

Une dépense d'investissement de 1106 euros pour l'achat d'un réfrigérateur pour la cantine. Cet achat est indispensable au bon fonctionnement du restaurant scolaire.

• **SIAEPA** : Suite à la délibération prise concernant le contrôle des points d'eau Incendie publics, le SIAEPA nous demande de préciser qu'un tiers des contrôles soit effectué tous les ans, soit la totalité sur 3 ans.

• **SIRP** : La convention de mise à disposition de deux agents de l'école au SIRP doit être renouvelée.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

• **SUBVENTIONS** Monsieur le Maire informe le Conseil que les subventions demandées au Conseil Départemental pour la Route de Monnet et une acquisition de terrain en face du

cimetière seront prises en compte en 2023.

• **Recensement 2023** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de créer trois emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2023. Ces personnels seront non titulaires, à temps non complet, pour la période allant du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

La nomination de ces agents ainsi que leur rémunération seront décidées lors d'un prochain conseil. Joëlle MARQUEZ de l'agence communale de la poste est prévue pour exécuter le travail en tant que coordonnatrice communale.

### • Croix de BICHET :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Croix de Bichet va être rénovée par l'Association du Patrimoine.

Il propose donc de signer une convention tripartite qui liera cette association, le propriétaire du terrain où se trouve la croix et la Commune.

### • Conventions :

#### CANTINE LANSAC :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a mis à disposition de la cantine de LANSAC une plancha et une friteuse.

Il propose donc de signer une convention qui actera ce prêt.

### • Permanence sociale :

Petit rappel de la présence un jeudi par mois d'un agent France Service itinérante en mairie pour aider les administrés dans leurs démarches administratives. Prochaines disponibilités : jeudi 06/10, jeudi 10/11 et jeudi 01/12.

nouveau dans votre mairie :

## « Je viens faire vos démarches AVEC VOUS »

Un agent France Services vous reçoit sur rendez-vous à la Mairie pour vous aider dans vos démarches.



Tous types de démarches en ligne : CPAM, ANTS, MSA, pré-demande de titres d'identité, CAF...  
et prise de rendez-vous auprès de votre Mairie

GRAND CUBZAGUAIS

Pour les administrés ayant été victime de la tempête du 12 au 13 septembre 2022. Cette attestation est disponible en Mairie.

MAIRIE DE TAURIAC

République Française  
Département de la Gironde  
Arrondissement de Blaye

2 rue des Ecoles - 33710 TAURIAC  
Tél : 05 57 68 43 33 - Fax : 05 57 68 3601  
[www.mairie-tauriac.com](http://www.mairie-tauriac.com)  
[mairiedetauriac2@orange.fr](mailto:mairiedetauriac2@orange.fr)

### ATTESTATION

Je soussigné, Roger TARIS, Maire de Tauriac, atteste que dans la nuit du 12 au 13 septembre 2022, la commune a subi une violente tempête causant localement divers dégâts.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Tauriac, le 22 septembre 2022  
Le Maire,



# Vie communale

## Inauguration de l'école



Samedi 17 septembre a eu lieu l'inauguration de l'école communale en présence de Madame Céline MAQUET, Sous-Préfète de BLAYE, Monsieur Herve GILLE, Sénateur, Valerie Guinaudie et Louis Cavaleiro conseillère et conseiller du canton, Véronique Hammerer conseillère régionale et Monsieur Christophe Guillerot inspecteur de l'éducation nationale de Blaye et en présence des élus du Conseil Municipal Jeune de Tauriac.



## Repas des Aînés

A l'issue de la cérémonie du 11 novembre et du vin d'honneur, aura lieu le repas des aînés. Vous avez plus de 65 ans et avez reçu dans votre boîte aux lettres une invitation, n'oubliez pas de confirmer votre venue à ce repas offert par la municipalité.



## La Frairie Tauriacaise

**LA FRAIRIE TAURICAISE**  
AUTOUR DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE

**SAMEDI 24 SEPT. 2022**

**A PARTIR DE 8H30**  
EXPOSITION VOITURES ANCIENNES  
(par l'association l'auto-D-potes)

**9H00-17H00**  
FORUM ASSOCIATIF  
Association pour la sauvegarde du patrimoine de Tauriac

**15H30-17H00**  
PORTES OUVERTES  
ÉCOLE DE TAURIAC

**À partir de 17H00**  
MARCHÉ NOCTURNE  
REPAS CHAMPÊTRE ET MUSICAL

**23H00**  
FEU D'ARTIFICE

RESTAURATION LE MIDI POSSIBLE  
**GRAND BRA/ERO**  
PAR LE COMPTOIR DU BOULANGER

BROCHETTES MERQUEZ  
BIÈRE  
THÉS, BOISSONS FRAÎCHES  
PAINS, MENISÈRES, GLACES  
CHOCOLATS CHANOS

DEGUSTATION DE VIN

PRÉSENCE DE LASSO B.C.H.

ROTISSEUR  
PLATS CRÉOLES

CHATEAU GONFLABLE

La frairie c'est le retour des fêtes communales du siècle dernier répandues dans l'ouest de la France. Le 24 septembre votre commune a organisé sa journée festive qui a commencé à 8h30 par la présence du forum des associations, déjeuner convivial le midi puis inauguration de l'école, mise en place du marché nocturne clôturé par un magnifique feu d'artifice. Vous avez été nombreux à participer à cette journée et à contribuer à son succès.

## Le Marché du Samedi

Les beaux jours sont finis donc le marché du samedi se met en pose pour quelques mois avant de revenir l'année prochaine en avril.

**MARCHÉ DE TAURIAC**  
place des Tilleuls jusqu'à 13h  
de retour  
en avril 2023



## Pont de la Marzelle

Une inauguration très attendue



Après de longs mois de démarches administratives et de travaux, le pont de la Marzelle a enfin pu être inauguré le 7 septembre.

La voiture la plus ancienne du village, une Citroën B14 de 1927 dans la même famille depuis l'origine, a été la première à franchir le pont le plus récent de Tauriac, suivie par quelques voitures du club de l'auto des potes.

## Cérémonie du 11 novembre 2022

La municipalité vous invite cordialement à la cérémonie de commémoration de l'armistice. Le jeudi 11 novembre à 11h30 sur la place du monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes.

Cordialement le Maire,  
Roger TARIS



## Forum nature, santé, bien-être & loisirs

**TAURIAC**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022  
de 10h à 18h

Place des Tilleuls (en intérieur selon météo)  
Méditation - Yoga

**Santé** Flores Sauvages  
Plantes Médicinales

**Bien-être** Théâtre Impro  
Ateliers créatifs enfants

**Loisirs** Tai-Chi - Qi-Gong  
Pilates

ENTRÉE GRATUITE  
VENEZ PARTICIPER AUX ATELIERS  
(Prévoir tapis pour méditation - Yoga)  
Buvette, Restauration sur place

A l'initiative des associations de Tauriac impliquées dans ces domaines d'activités, avec l'aide de la mairie, et des services municipaux, ce 1<sup>er</sup> Forum s'est tenu le dimanche 11 septembre 2022 sur la place des Tilleuls.

Une belle journée ensoleillée qui a permis à tous, adultes et enfants, de venir échanger et s'informer sur le Kundalini yoga, les plantes médicinales, le Tai chi chuan, l'expression corporelle théâtrale, la flore sauvage locale, le Qi gong mais aussi de venir rencontrer les naturopathes Aurélie MOY et Théo SUIRE invités à cette occasion.

Le déjeuner pris en commun sous les tilleuls a permis de découvrir l'excellente cuisine végétarienne de Sylvia MARTINEZ.

Merci aux associations organisatrices : Tai chi E.T.R.E., Anim'Tauriac, Yoga & Santé, Achillée & ciboulette

## TAI CHI E.T.R.E.Nord Gironde



Les cours ont repris à Tauriac, dans la salle des Fêtes, 1 rue des Gombauds, les lundis soirs à partir de 18h15.

### NOUVEAUX COURS

- QI GONG : MARDI de 9h à 10h (salle des Fêtes)

- TAI CHI & QI GONG : VENDREDI à 18h30 (salle des associations)

1<sup>ère</sup> séance découverte gratuite -  
Merci de réserver au 06 88 54 97 02

### C' MOI QUI L'AI FAIT .

#### ATELIER LOISIRS CREATIFS COUTURE



Une nouvelle association est née à Tauriac,

Son but : récupérer, recycler, transformer tout type de matériaux pour créer des objets de décoration pour la maison : coussins, sacs, cabas, pochettes, trousse....

Atelier création tous les mardis de 14h à 16h30.

(salle des associations) à partir du 8 novembre.

En janvier s'ajoutera un atelier les jeudis de 18h à 20h30 (salle des associations).

Pour tous renseignements :  
06 15 24 01 46

## YOGA & SANTÉ

Belle participation aux Anim'été. Vous avez été nombreuses à participer aux trois cours donnés par l'association YOGA & SANTÉ cet été. Les Anim'club Kundalini Yoga, organisés par la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, ont en effet réuni cinquante personnes au total.

Quel nouveau créneau ?

Le 12 septembre dernier, l'association YOGA & SANTÉ a commencé à donner des cours de Kundalini Yoga à Tauriac, dans la salle des Associations. Pour s'adapter aux besoins des participant.e.s, le cours du lundi a été décalé de 18h30 à 19h00 (19h-20h30). Le créneau du mardi (10h-11h30) ne semble, quant à lui, pas convenir. C'est pourquoi l'association souhaiterait connaître les jours et horaires qui vous conviendraient le mieux afin d'envisager un nouveau créneau. Communiquez vos préférences par e-mail à [contact@yogaetsantegironde.fr](mailto:contact@yogaetsantegironde.fr) ou par téléphone au 06 65 23 76 23.

### Deux nouveaux forfaits

Pour que les cours soient accessibles à un plus grand nombre, l'association YOGA & SANTÉ a créé deux nouveaux forfaits de 20 et 30 cours avec un tarif dégressif. Retrouvez toutes les informations sur le site :

[www.yogaetsantegironde.fr](http://www.yogaetsantegironde.fr)

Et pour celles et ceux qui hésitent encore, deux séances découverte sont offertes pour expérimenter les bienfaits de la pratique ! Renseignements & réservation : 06 65 23 76 23

[contact@yogaetsantegironde.fr](mailto:contact@yogaetsantegironde.fr)  
[www.yogaetsantegironde.fr](http://www.yogaetsantegironde.fr)

## Zoom sur...

### Une nouvelle coiffeuse à Tauriac



Coiffeuse depuis 14 ans, Justine habite à Tauriac depuis 2015. Titulaire de son CAP et d'un Brevet Professionnel, elle a franchi le cap cette année et a créé son entreprise de coiffure à domicile. Basée à Tauriac, elle se déplace sur un rayon de 20 km.

Elle utilise des produits Loréal.

Elle est disponible sur rdv.

Souhaitons lui bonne chance et une bonne réussite professionnelle.



### • SMICVAL

A partir du 1er novembre les tontes et déchets verts ne seront plus acceptés en déchetterie.



### Quelques règles de bon principe.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure des dites voies.

Mais au-delà de cette prescription, il en est d'autres qui incombent aux citoyens Tauriacais. C'est par exemple le cas du balayage et de l'entretien des trottoirs et caniveaux. En effet, dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de sa façade, de balayer ou faire balayer le trottoir sur la longueur de leur propriété et de maintenir en bon état de propreté le caniveau (ou fil d'eau).

A ce titre, il vous est demandé :  
- pour les fossés, tout propriétaire riverain doit procéder à un entretien régulier afin qu'il puisse permettre les évacuations des eaux en évitant toute nuisances

en amont et en aval du fossé (art. 640 et 641 du code civil).

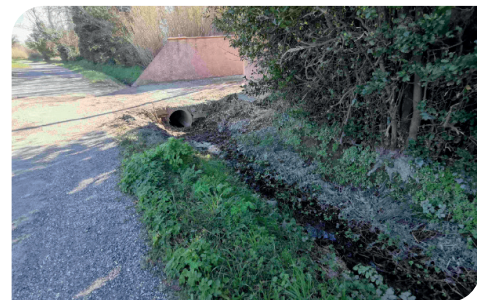
Les fossés en collectant les eaux alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (art. L125 du code de l'environnement).  
- de balayer et nettoyer le trottoir,  
- d'assurer par enlèvement de tous détritiques et feuillages, le bon écoulement des eaux pluviales dans les tuyaux de descentes, ainsi que les caniveaux ou fil d'eau et piège à eau.

Ces obligations s'appliquent également aux propriétaires et occupants des immeubles bordant les voies privées ou y ayant accès, qu'elles soient ouvertes ou non à la circulation publique. Il en est de même pour les obligations de leurs usagers respectifs.

En outre, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces règles de bon sens et pour le bien être de tous.

La salubrité de notre village n'est pas négociable.

**La morale de l'histoire : si chacun balaie devant sa porte, c'est tout le village qui est plus propre !**



# Infos utiles

## Le Secours Populaire



a besoin de votre

**SOLIDARITÉ**



**Participez aux dons solidaires**

**Dépôt des dons les lundis de 14h à 16h**

Vêtements adultes, enfants, linge de maison,  
Alimentaire et produits d'hygiène

**ANTENNE DE BLAYE**

*9 rue Urbain Albouy*

**33390 BLAYE**

Tél: 05 57 58 07 35 ou 07 84 58 09 82

 [secourspopulaireblaye](https://www.instagram.com/secourspopulaireblaye)

 [Secours Blaye](https://www.facebook.com/SecoursBlaye)

## Secours Populaire de Blaye



**Vestiaire**

**Petite brocante**

Ouverture mardi: 8h30 à 12h  
14h à 16h



**NOUVEAU: à partir de septembre  
ouverture le 2ème samedi de  
chaque mois**

De 9h à 12h 30 et de 14h à 17h

**Antenne de Blaye**

**9 rue Urbain Albouy 33390 BLAYE**



 [Secours Blaye](https://www.facebook.com/SecoursBlaye)  [secourspopulaireblaye](https://www.instagram.com/secourspopulaireblaye) Tel: 05 57 58 07 35 ou 07 84 58 09 82

## LA POSTE DE TAURIAC

**Nouveaux Horaires**  
du mardi au vendredi

8h30 à 12h30 et de 13h. à 16h30

Départ du courrier : 10h.

LA POSTE



**Le Trait d'Union / Rédaction :**

2, rue des écoles - Tauriac

Contact : [commairietauriac@gmail.com](mailto:commairietauriac@gmail.com)

Directeur de publication : Roger Taris

Equipe rédactionnelle : commission communication

Bulletin municipal gratuit tirage

620 exemplaires imprimé par nos soins.

Version consultable sur <https://mairiedetauriac.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique

*Le Trait d'Union* N°63

